

Directives pour l'utilisation des médias imprimés OPUC

Contexte

À compter de 2022, les services cantonaux d'orientation (OPUC) pourront commander des médias imprimés OPUC sans que ceux-ci soient facturés séparément. Les coûts seront couverts par un forfait annuel.

Destinataires

Cette offre est exclusivement destinée aux services cantonaux OPUC, au Centre de conseil de carrière de Zurich (*Laufbahnzentrum Zürich*) et au service OPUC de la Principauté du Liechtenstein, qui ont conclu avec le CSFO un contrat relatif au financement des médias imprimés.

Les autres instances privées ou publiques et les particuliers auront toujours la possibilité de commander des médias à leurs frais. La commande de médias via les services OPUC dans le but de les donner à des tiers (privés ou publics) n'est pas autorisée.

Validité

Sont financés par ce forfait l'ensemble des médias imprimés des éditions CSFO qui relèvent du domaine de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière et qui ont été réalisés dans le cadre du mandat de prestations national. Concrètement, il s'agit des médias se trouvant sous les onglets du shop en ligne suivants (état : juin 2021) :

- Choix professionnel
- Hautes écoles
- Formations et professions
- Planification de carrière
- Conseil, Spécialistes

Ne sont pas concernés les médias figurant sous l'onglet Formation professionnelle, les médias que produit le CSFO sur mandat des cantons et de tiers moyennant rétribution, conformément à ses statuts (par ex. la brochure « *Sprungbrett* »), ainsi que les supports tiers (c'est-à-dire tous les supports et médias qui ne sont pas publiés aux éditions CSFO). Ils seront facturés comme jusqu'à maintenant.

Volume des commandes

D'après les analyses préliminaires, l'introduction des nouvelles modalités de financement ne devrait pas avoir d'impact notable sur le volume des commandes de la majorité des groupes de médias. Seuls les dépliants métiers devraient connaître une hausse. Dans l'ensemble, le CSFO part d'ailleurs du principe que les commandes reculeront pour les médias disponibles aussi en format PDF.

Le CSFO entend poursuivre la production de médias imprimés en quantité suffisante. Toutefois, si les services OPUC devaient modifier leurs volumes de commande habituels, des problèmes de livraison pourraient survenir. En cas de changements importants, le CSFO se réserve le droit de limiter les quantités disponibles à la commande jusqu'à ce que la réimpression soit lancée ou que d'autres solutions soient trouvées avec les cantons.

Les infothèques des services OPUC sont donc invitées à faire connaître au plus tôt toute hausse ou baisse significative du volume des commandes (editions@csfo.ch).

PDF

Les services OPUC continuent à avoir accès à la plupart des médias au format PDF. À moyen terme, ces derniers seront repensés afin d'en améliorer la convivialité.

Berne, juin 2021